



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet SSEB de la Hatiere

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

GREENVOLT POWER FRANCE SAS

Raison sociale

SAS

N° SIRET

89897879600024

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

TEJERINA ALVAREZ

Prénom(s)

Cesar

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1B	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Stockage d'électricité par sous-tirage et injection sur le réseau électrique public pour les applications suivantes: - Apport de capacité/flexibilité supplémentaire pour assurer la résilience du réseau électrique public ; - Contribution au réglage de la fréquence du réseau ; - Lissage de la production électrique (notamment issue des énergies renouvelables).

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à construire sur la commune de Reboursin (Indre), une installation de stockage d'énergie électrique d'une puissance de 17 MW et d'une capacité de 34 MWh. L'installation sera raccordée au poste électrique Indre 2 en prévision de construction par RTE sur la commune de Buxeuil via une liaison souterraine d'environ 11,6 km. Ce projet s'implante sur un terrain agricole. L'installation se composera de plateformes sur lesquelles seront implantées 8 containers batteries associés à des onduleurs et 2 transformateurs, d'un bâtiment de contrôle commande, d'un système de gestion des eaux pluviales (bassin d'infiltration) et de pistes de circulation permettant un accès aux services de secours. Des clôtures seront implantées d'une hauteur minimum de 2,5 m. Conformément aux préconisations du SDIS, les containers seront équipés d'événements de suppression, de systèmes de détection d'incendie et de systèmes d'aspersion/deversoir. Aucun travaux de démolition.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Phase 1 - Accès au site et travaux préparatoires (1 mois) Livraison de l'équipement mobile, du matériel et des matériaux nécessaires à la construction de la piste d'accès au site ; Création d'un site temporaire de chantier dans l'enceinte du projet ; Travaux de nivellement. Phase 2 - Mobilisation complète et travaux d'infrastructure civile et électrique (2 mois) Installation des installations de bien-être et création de zones de stockage ; Construction de surfaces stabilisées, du système de drainage et des fosses d'infiltration ; Livraison de clôtures et de matériaux de construction ; Erection de clôtures périmétriques et installation de portail d'accès ; Excavation et construction des fondations pour le transformateur et le bâtiment de connexion électrique, ainsi que des bases en béton pour les conteneurs de stockage d'énergie ; Excavation des tranchées pour câbles et gaines, installation de câbles électriques et de contrôle ; Construction du bâtiment de contrôle électrique, de l'enceinte du poste, et installation des équipements électriques internes ; Livraison des transformateurs. Travaux de raccordement au réseau public de distribution. Phase 3 - Installation des unités de stockage d'énergie (2 mois) L'installation des unités de stockage d'énergie consistera en la livraison de conteneurs sur le site par camion, ainsi que d'autres conteneurs servant d'unité de stockage et de bureau temporaire. Un grutier sera également mobilisé sur place. Installation et mise en service des unités de stockage d'énergie et des équipements électriques associés. Phase 4 - Travaux de remise en état et démobilisation (1 mois)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- Pilotage du site à distance (instructions de sous-tirage et d'injection) ; - Maintenance préventive et curative sur site, nécessitant parfois le remplacement d'équipements, mais ne générant que très peu de passage sur site. Démantèlement intégral des installations et remise en état en fin de vie du projet.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire (PC); autre : Régime déclaratif ICPE, rubrique 2925 "ateliers de charge d'accumulateurs"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cloturee Puissance installée Dimensions container batterie Hauteur clotures Dimensions poste de livraison Capacité installée	(3592, m2) (17, MW) (14.64, m2) (2,5, m) (48, m2) (34, MWh)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ' " Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Un apport en gravier est requis pour la stabilisation de la surface du projet (emplacement des installations et chemins d'accès).
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet n'a pas besoin de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable ni au réseau d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Consommation de 3 592 m ² de surface agricole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Risque incendie : Bien que de tels événements soient rares et que les batteries soient soumises à des dispositions très strictes en lien avec le risque de départ de feu, y compris en vue d'empêcher tout risque de propagation, ces équipements sont théoriquement sujets à un risque de combustion.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Uniquement en phase de chantier, durant quelques mois. En phase d'exploitation, les déplacements sont négligeables : environ un déplacement mensuel voir moins.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les batteries et onduleurs sont équipés de ventilateurs permettant leur refroidissement, lesquels émettent un bruit perceptible à proximité immédiate du projet.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Compte tenu de l'éloignement du projet avec les bâtiments les plus proches, aucune nuisance sonore n'est à prévoir. Le projet respectera la réglementation acoustique en vigueur.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le projet engendrera une perte de 3 592 m ² de surface agricole exploitable qui sera compensée selon les indications de la Chambre d'Agriculture de l'Indre

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le site retenu ne fait l'objet d'aucun zonage de protection réglementaire de la biodiversité, du paysage ou du patrimoine. Il est de taille réduite < 4 000 m².

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

De par sa situation géographique et par ses caractéristiques, le projet en lui-même n'est pas dangereux pour l'environnement ni pour la santé humaine. Des mesures ont tout de même été prises pour réduire au strict minimum ses impacts. Mesures de réduction du risque incendie (selon les préconisations du SDIS) : l'installation comprendra deux réserves d'eau de 60m³, un système de gestion des eaux pluviales (bassin d'infiltration) et des pistes de circulation permettant un accès aux services de secours. De plus, les containers seront équipés d'évents de surpression, de systèmes de détection d'incendie et de systèmes d'aspersion/deversoir. Mesure concernant l'impact sonore : Éloignement aux habitations. Mesure d'évitement concernant les impacts sur la biodiversité : implantation du projet en dehors de toute zone de protection réglementaire (ZNIEFF I, ZNIEFF II, zone Natura 2000, réserve naturelle et leurs périmètres de protection... etc.). Mesure d'évitement concernant les impacts sur le paysage : pas de site ni de patrimoine protégé à proximité de la zone. Mise en place d'une haie paysagère. Études ciblées en pré-construction : analyse des sols, gestion des eaux de pluie.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site a été choisi car il ne présente pas d'enjeux environnementaux ni paysagers (pas de site ou de patrimoine remarquable à proximité, en dehors de toute zone de protection réglementaire). 1. Caractère limité de l'impact sur l'environnement 2. Reversibilité de l'installation 3. Faible emprise au sol (< 1 ha) 4. Gestion maîtrisée des risques 5. Conformité réglementaire 6. Encadrement par des études ciblées en pré-construction (analyse des sols, gestion des eaux de pluie)

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom MATHIEU

Prénom Florian

Qualité du signataire Chef de projet

À Lyon

Fait le 22-01-2026 /



Signature du (des) demandeur(s)